ESABAC
ESAME DI STATO BACCALAURÉAT
UN SOLO ESAME, DUE DIPLOMI

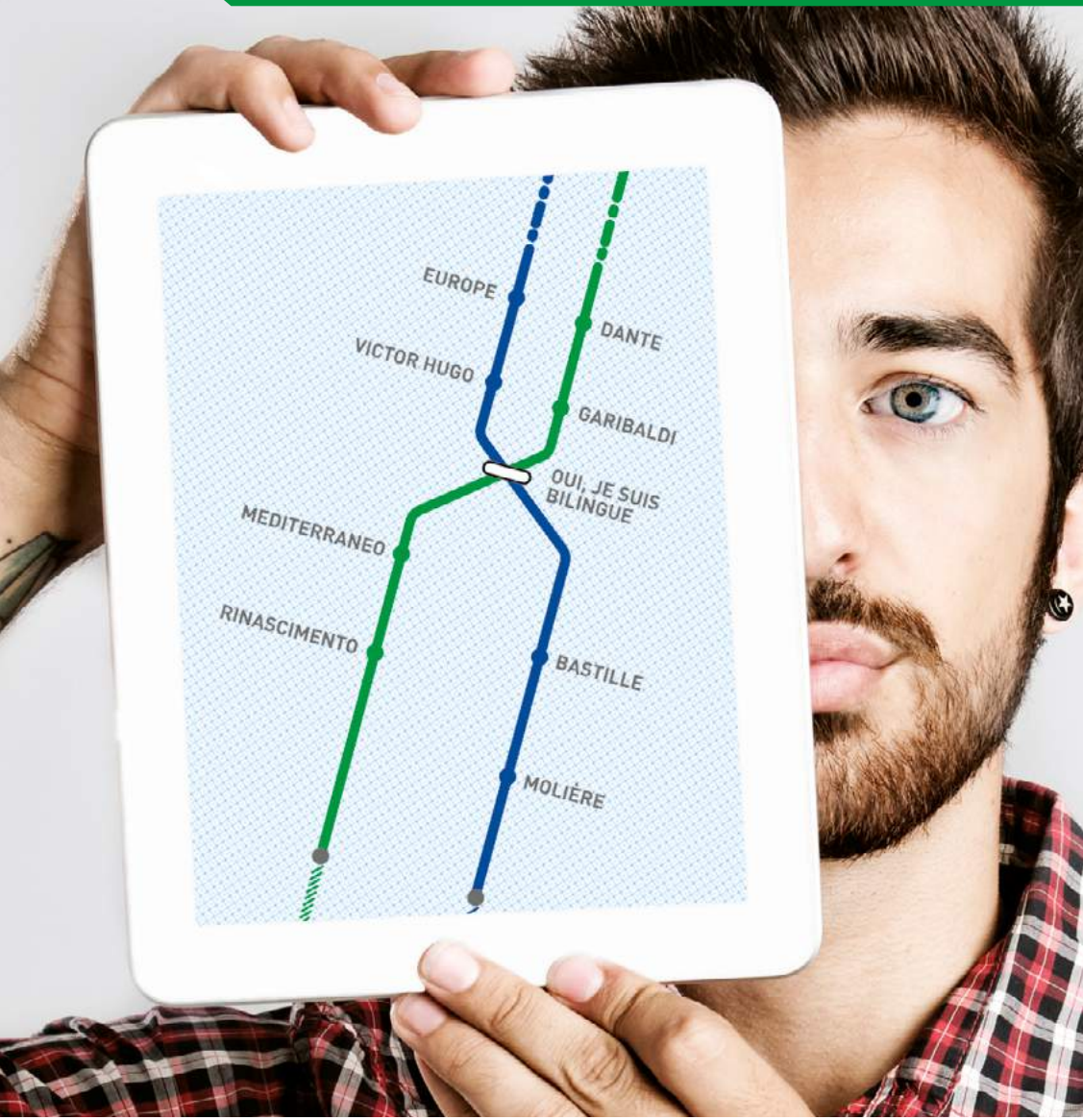

INSTITUT FRANÇAIS
ITALIA

ÉTUDIER EN FRANCE APRÈS L'ESABAC : COMMENT S'INSCRIRE ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE

IL FRANCESE
UNA LINGUA VICINA PER ARRIVARE LONTANO

ESABAC
une ouverture au monde francophone

Un seul examen, deux diplômes, pour accéder à l'enseignement supérieur français et réussir une carrière sur le marché du travail franco-italien ou avec l'ensemble des pays francophones, soit 32 Etats répartis sur les 5 continents. Plus de 10 000 étudiants italiens en France dont 63% à partir du Master.

Vous pouvez poursuivre votre EsaBac par l'un des nombreux doubles diplômes franco-italiens en littérature moderne, histoire, sciences juridiques, économie, ingénierie, en Licence ou en Master, après votre "Laurea triennale".

Le site **CAMPUS FRANCE ITALIE** offre toutes les informations sur les études supérieures en France, voir www.italie.campusfrance.org

APB : qu'est-ce que c'est ?

La plateforme APB - www.admission-postbac.fr - permet :

- de s'inscrire en première année de licence dans la majorité des formations accessibles après un baccalauréat ;
- de faire des vœux de formation (jusqu'à 24 vœux) et de répondre en juin à des propositions d'admission. A la fin de la procédure, il faut se rendre en France pour effectuer son inscription administrative, en suivant les consignes spécifiques aux élèves européens.

Un élève EsaBac doit obligatoirement s'inscrire sur la plateforme APB **entre le 20 janvier et le 20 mars.**

Il n'a pas d'Identifiant National Élève (INE/BEA).
Il sera prioritairement admis dans l'Académie de Nice, car c'est l'Académie qui lui a délivré son diplôme de baccalauréat.

Pour certaines formations, il n'est pas obligatoire de passer par APB.

Par exemple, il faut s'inscrire directement auprès des écoles de commerce, d'ingénieurs, d'art, auprès de l'université de Paris Dauphine et des IEP, dont Sciences Po Paris, **sans passer par APB**.

Comment le savoir ?
Il existe sur APB un moteur de recherche qui précise **s'il est obligatoire de passer par APB pour la formation souhaitée ou non.**

Où se connecter ?

APB : www.admission-postbac.fr

Lisez bien le guide du candidat européen:
http://www.admission-postbac.fr/site/guide_2016/Guide_du_candidat_euro_2016.pdf

Suivez toutes les indications spécifiques pour les élèves ESABAC.

Les Études supérieures en France

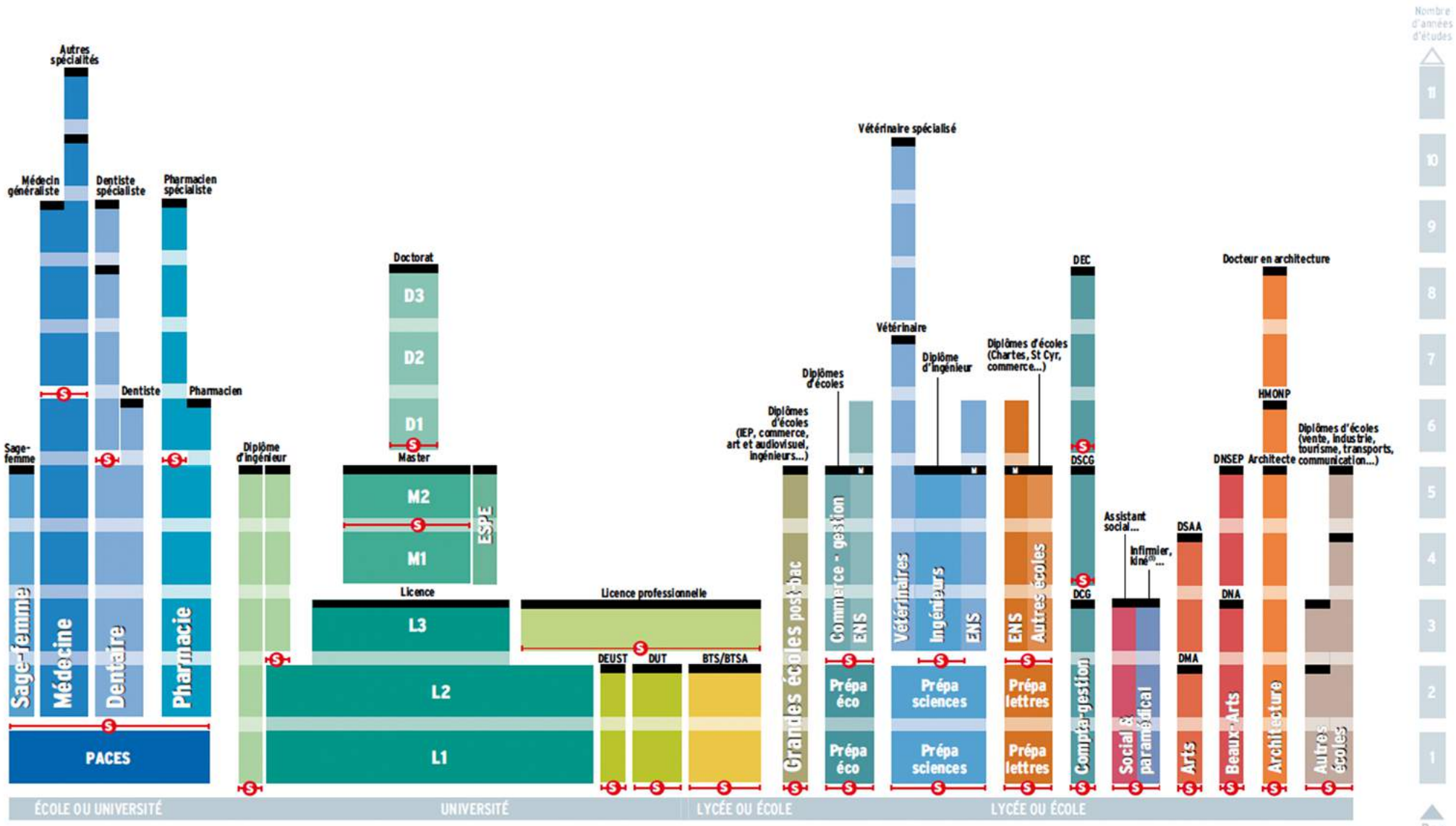

Diplôme ou Diplôme d'État

S Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; de la PACES vers la licence ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la PACES.

BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie

DMA : diplôme des métiers d'art
DNA : diplôme national d'art
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
ENS : école normale supérieure
ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
IEP : institut d'études politiques
L : licence
M : master
PACES : première année commune aux études de santé

Zoom sur les études de médecine

En France, les études de médecine durent de 8 ans (généraliste) à 12 ans (spécialiste).

Il n'y a **pas d'examen à l'entrée** mais une première année commune aux études de santé (Paces) durant laquelle on prépare le concours pour passer en deuxième année ; un excellent niveau scientifique est requis.

Les élèves ESABAC sont prioritaires dans l'Académie de Nice, à choisir donc comme vœu n° 1.

Pour les autres régions, les capacités d'accueil sont très limitées, notamment à Paris et en Ile-de-France.

Zoom sur les Instituts d'Études Politiques

10 IEP répartis sur l'ensemble du territoire français.

Sciences Po PARIS
et ses 7 campus décentralisés

Nancy : Cycle franco-allemand
Dijon : Pays d'Europe centrale et orientale
Poitiers : Péninsule ibérique et Amérique latine
Paris : Euro-Afrique
Menton: Moyen-Orient Méditerranée Italie
Le Havre : Cycle euro-asiatique
Reims : Cycle Amérique du Nord

voir: http://college.sciences-po.fr

IEP en province
(frais d'inscription universitaires mais scolarité gratuite)

Aix-enProvence
Bordeaux
Grenoble
Lille
Lyon
Rennes
Saint-Germain-en-Laye
Strasbourg
Toulouse

Nombreux doubles diplômes

voir : www.sciencespo-concourscommuns.fr

Zoom sur les écoles d'art et de mode

Tous les sites des écoles :
www.italie.campusfrance.org/dossier/la-vostra-formazione-artistica-con-campusart

Site national du design et des arts appliqués :
http://designetartsappliques.fr/

Ecole normale supérieure de Cachan Département design :
www.ens-cachan.fr

Centre national des arts plastiques :
www.cnap.fr

Institut National des Métiers d'Art:
www.institut-metiersdart.org/

Onisep les études d'art :
www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Art-Design-creativite-et-motivation-exigees

Onisep les métiers de la mode :
www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Mode-et-industrie-textile-peu-de-creatifs-et-une-qualification-a-la-hausse

APB : comment ça marche?

1. S'inscrire

Du 20 janvier au 20 mars, sélectionnez et enregistrez vos vœux.

2. Confirmer ses vœux et faire des choix

Jusqu'au 2 avril au plus tard, vous devez confirmer vos vœux.
Entre janvier et mai vous pouvez modifier l'ordre de classement des vœux.

3. Répondre

De juin à juillet, vous devez répondre aux propositions d'admission que vous avez reçues.

4. Faire son inscription administrative

Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur Internet, vous devez vous inscrire dans l'établissement. **Comme vous n'avez pas de numéro électronique INE-BEA**, vous ne pouvez pas vous inscrire à distance, vous devez donc contacter l'établissement retenu définitivement pour vous inscrire.

5. Vous n'avez reçu aucune proposition ?

De fin juin au 15 septembre, consultez la rubrique « Procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes ou bien vous pouvez vous rendre directement à l'université en septembre.

Pour toute difficulté, utilisez la rubrique « contact » du site APB.

Retrouvez toutes les informations et précisions utiles :

APB - inscriptions : www.admission-postbac.fr

ONISEP - orientation : www.onisep.fr

Consultez en particulier les fiches d'information des filières proposées en Ile-de-France à l'université (licences, formations d'ingénieurs, études de santé (PACES), français pour étrangers, études sans le bac) :
www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Publications-regionales/Fiches-info-Licence

Campus france italie :
www.italie.campusfrance.org

Voir en particulier les doubles diplômes franco-italiens:
www.italie.campusfrance.org/node/85112

Les sites internet de chaque Université ou Grande école.

Les sites des écoles dont l'admission s'effectue hors du portail admission post bac (IEP Paris Province, Université Dauphine, écoles d'art...)

Rendez-vous :

- aux journées pour l'enseignement supérieur proposées par l'attaché de coopération pour le français dans votre région.
- avec les lecteurs d'échange à l'Université de Turin, Gênes, Rome, Bari, Florence, Bologne, pour vous aider dans vos démarches.

contacts : http://institutfrancais-italia.com/fr/etudes-superieures/espace-campusfrance-italie/espace-campus-france-italie

Informations pratiques : où se loger ?

Partager une colocation :
www.colocation.fr
www.appartager.com

Résidences étudiantes avec services :
www.icade-immobilier.com
www.nexity-studea.com
www.estudines.com

Résidences universitaires :
www.cnous.fr/

Habiter chez une personne âgée :
www.leparisolidaire.com
www.reseau-cosi.com

voir aussi : www.etudiantdeparis.fr

Liste des internats :
www.education.gouv.fr/annuaire/internat/ConsultationAnnuaireInternat/?feuilleCSS=firefox

Pour l'enseignement privé :
www.internats.org

Pour les jeunes filles en classes préparatoires, La Maison des lycéennes :
www.uniondesa.fr/mdl-infos/mdl-presentation.html

Ambassade de France en Italie
Institut français Italia
Secteur Coopération linguistique et éducative
Via Giulia, 251 – 00186 ROMA
tel +39 06 68 60 18 42 – blrome@institutfrancais.it

Attachés de coopération pour le français

Milan – **Claudie Pion**
claudie.pion@institutfrancais.it
tel +39 02 48 59 19 23

Florence – **Florence Bonnand**
florence.bonnand@institutfrancais.it
tel +39 055 271 88 16

Rome – **Frédéric Sauvage**
frederic.sauvage@institutfrancais.it
tel +39 06 68 60 18 41

Naples – **Christophe Chillio**
christophe.chillio@institutfrancais.it
tel +39 081 761 10 09

Palerme – **Ileana Guzman**
ileana.guzman@institutfrancais.it
tel +39 091 652 72 21

Pour suivre l'actualité de la culture française en Italie

WWW.FACEBOOK.COM/IFITALIA

INSTITUT FRANÇAIS
ITALIA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ITALIE

L'Institut français Italia raggruppa i servizi culturali dell'Ambasciata di Francia in Italia e gli Institut français di Milano, Firenze, Napoli e Palermo, e promuove l'originalità e la varietà della cultura francese in Italia. L'Institut français è presente in 161 paesi, nei 5 continenti.